

Leçon n°7 : « La Défense et l'action internationale de la France »

Introduction : Dans un monde où les menaces sont multiples, à la fois extérieures et intérieures, la Défense est aujourd'hui envisagée d'une manière globale, à la fois militaire et civile, économique et culturelle. Elle a pour rôle de protéger le territoire, les personnes mais aussi les institutions et les intérêts de la nation. Quels sont les nouveaux enjeux de la Défense nationale ?

I – Une Défense Globale

A – faire face aux menaces

Exercice de recherche

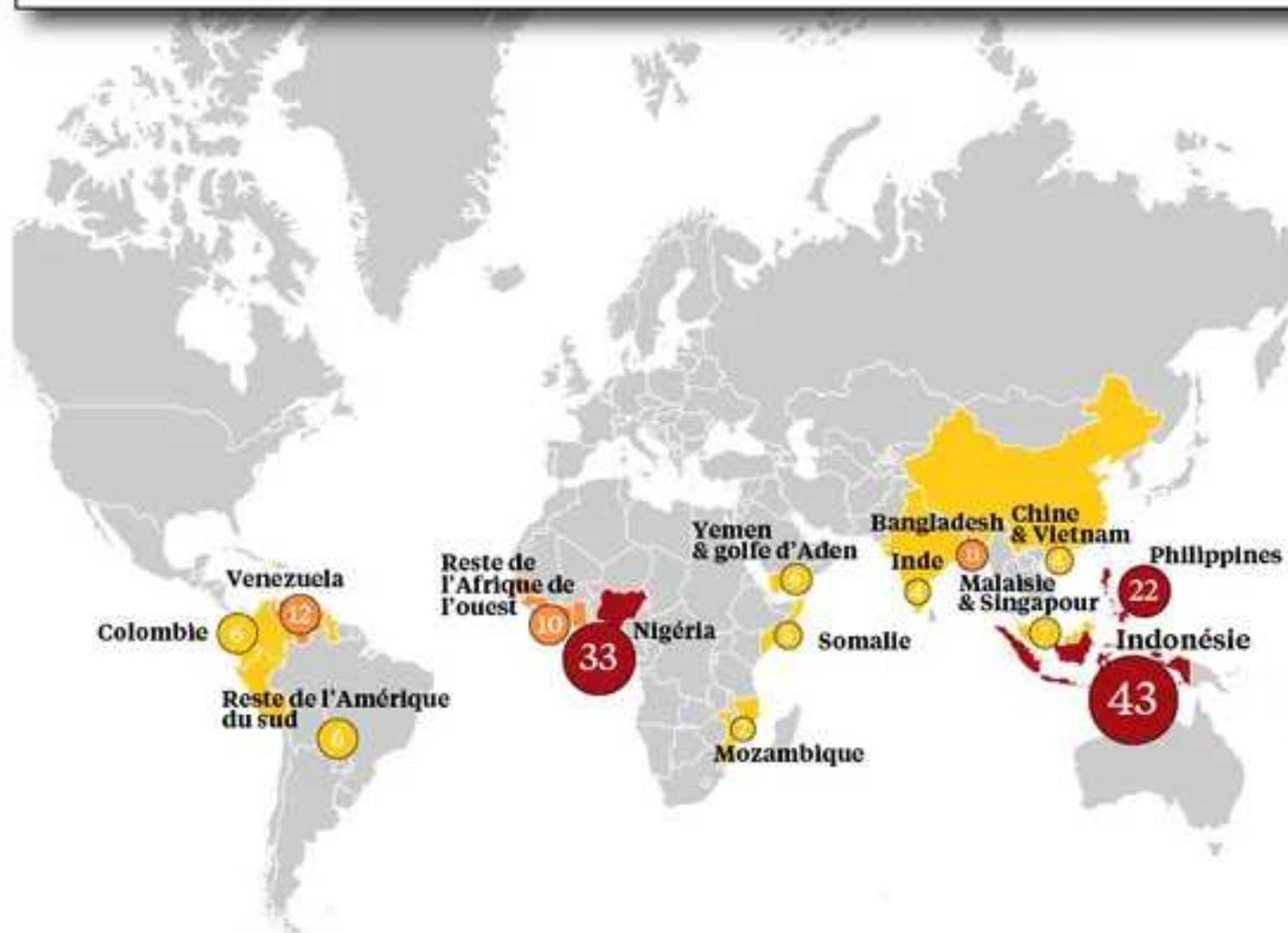
"La Défense et la sécurité de la nation"				
Menaces potentielles, trafics à surveiller, situations de crise	5 grandes fonctions stratégiques permettant d'assurer la défense nationale	Outils à la pointe de la technologie dont dispose l'armée	L'opération sentinelle	Le livre Blanc sur la Défense

La mission sentinelle



[Vidéo Francetvinfo 15/12/2015](#)

Nombre d'actes de piraterie par pays dans les eaux territoriales en 2017



Les missions de la Défense : Anticipation et prévention



La stratégie de prévention s'appuie sur des moyens multiples : diplomatiques, économiques, militaires, juridiques, culturels, coordonnés et mis en œuvre à l'échelle nationale, européenne et internationale. L'action de la France s'articulera sur les points suivants :

- Le développement d'un système de veille et d'alerte des autorités face à des tensions locales graves susceptibles de dégénérer mais aussi face aux catastrophes naturelles potentielles [...].
- La lutte contre les trafics à distance du territoire national et européen, avec des moyens civils et militaires pour les neutraliser avant qu'ils ne touchent notre territoire [et] une meilleure surveillance des frontières européennes.
- La maîtrise des armements et la lutte contre la prolifération¹ [...].
- Les déploiements préventifs dans des zones de crises potentielles.

D'après *Défense et Sécurité nationale : le Livre blanc*, Odile Jacob, La Documentation française, 2008

Les missions de la Défense : intervention et protection



Mirages français survolant les côtes Libyennes, avril 2011. (Opération harmattan)

Opération de démoustication menée par l'armée dans le sud de l'île de la Réunion lors de l'épidémie de virus chikungunya en 2006.



Manuel Lelivrescolaire 2012, p. 439

Les missions de la Défense : La dissuasion

La dissuasion nucléaire demeure la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance de la France. Notre doctrine est strictement défensive ; elle vise à empêcher toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit l'origine. L'emploi de l'arme nucléaire ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense. La riposte viserait en priorité les centres de pouvoir politiques, économiques et militaires de l'agresseur. [...] C'est en 1954 que débute officiellement le programme nucléaire français. [...] Afin de mettre au point puis moderniser son arsenal nucléaire, la France a effectué des essais nucléaires d'abord dans le Sahara puis en Polynésie française. En 1996, le président Jacques Chirac a décidé néanmoins de stopper les essais nucléaires qui seront désormais réalisés par simulation [...]. Le nombre exact de têtes nucléaires dont dispose la France est [...] de moins de 300 armes en tout.

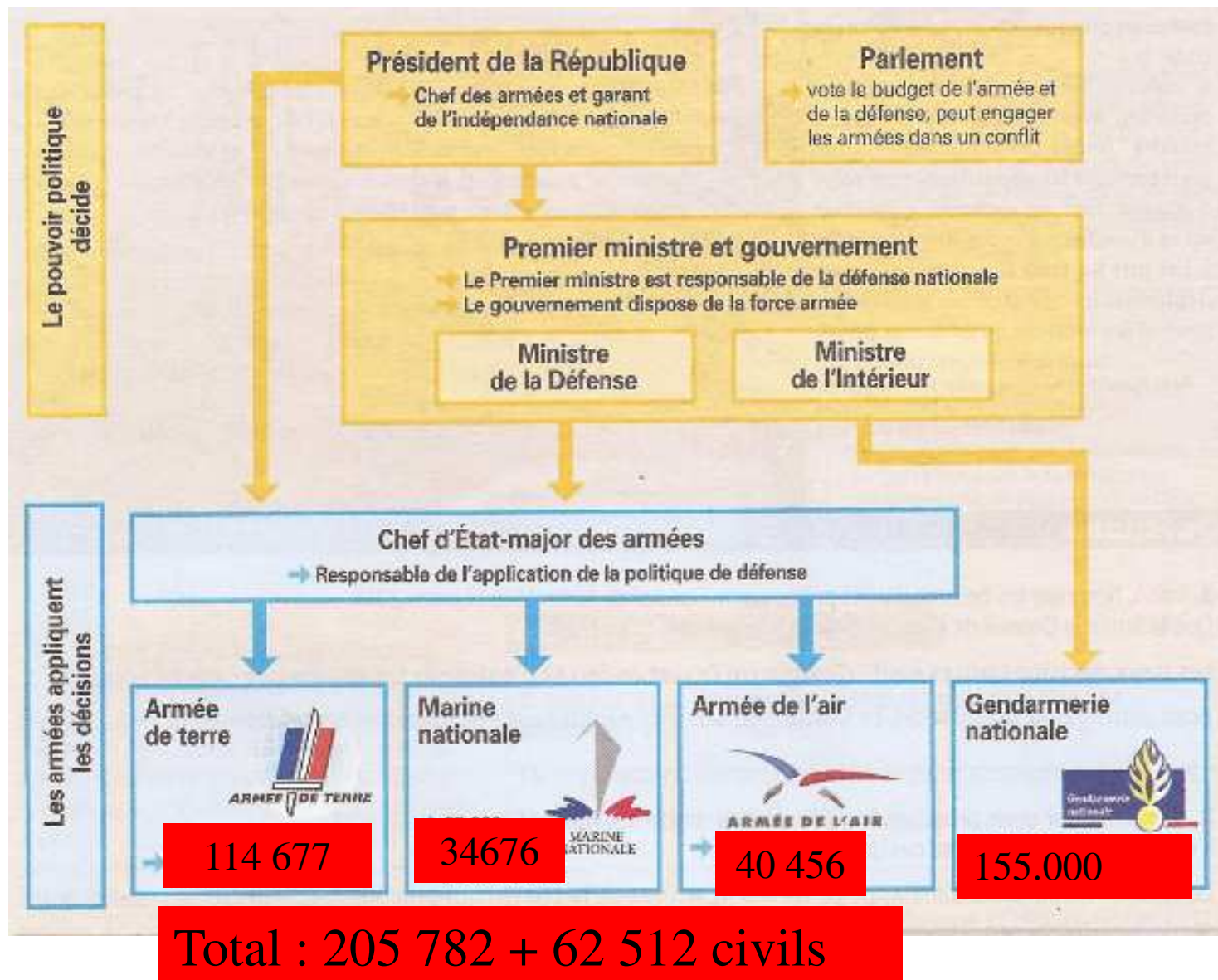
D'après le site Internet de l'Élysée, www.elysee.fr, 2011.

A – faire face aux menaces

Trace : Les menaces qui pèsent sur notre pays et ses intérêts dans le monde sont potentiellement nombreuses et variées : menace terroriste élevée depuis les attentats de janvier et novembre 2015 (opération sentinelle), cyberattaques, piraterie, catastrophes naturelles, trafics en tout genre, prolifération des armes... Afin de répondre à ses menaces, la Défense nationale repose sur 5 grandes fonctions stratégiques : la connaissance et l'anticipation, la dissuasion grâce à notre arsenal nucléaire, la prévention et l'intervention grâce notamment à nos forces armées. C'est le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 qui établit l'état des lieux de la menace et les moyens de la combattre.

B – Les acteurs de la Défense

L'organisation de la Défense nationale



Une Défense Globale

La Défense est désormais globale parce qu'elle est armée, civile, économique et culturelle.

La défense militaire est de la compétence de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la marine et de la gendarmerie, avec des objectifs de dissuasion et de prévention des menaces, de protection du territoire national et des populations. Les armées contribuent également au maintien de la paix dans le monde en participant à des opérations extérieures.

La défense civile est assurée principalement par les sapeurs-pompiers, la sécurité civile et la police, pour la prévention et la protection contre les risques de toute nature (feux de forêts, inondations, séismes, cyclones, risques écologiques), en France comme à l'étranger.

La défense économique est notamment sous la responsabilité des douanes, qui luttent contre les trafics, les contrefaçons, favorisent la production et la circulation des ressources du pays.

La défense culturelle participe au rayonnement de la francophonie.

D'après le dossier *Citoyenneté et Défense* du SCEREN-CNDP, 2010.

Le parcours de citoyenneté



ÉTAPE 1 L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Où ? → Au collège et lycée.
Quand ? → Dans les classes de 3^e et de 1^{re}.
Pourquoi ? → Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
 LE TRAVAIL DE L'ÉTAT
 EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

ÉTAPE 2 LE RECENSEMENT

Où ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
 LE TRAVAIL DE L'ÉTAT
 EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

ÉTAPE 3 LA JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Où ? → Tous les jeunes Français, filles et garçons.
Où ? → Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.
Quand ? → Avant 18 ans.
Quoi ? → Une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, un test de détection des difficultés de lecture.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
 LE TRAVAIL DE L'ÉTAT
 EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc



Le programme de la JDC

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,
- des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale,
- un déjeuner commun appelés – équipes d'encadrement et d'animation,
- une information « jeunesse citoyenne » consacrée, d'une part, à la sensibilisation à la sécurité routière, et d'autre part, au droit à l'information dont celle relative aux différents dons,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est **obligatoire** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le Service National Universel (SNU)

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

LES OBJECTIFS



Faire vivre
les valeurs
républicaines



Renforcer
la cohésion
nationale



Développer
une culture de
l'engagement



Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle



1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

LES ÉTAPES CLÉS



2

Mission d'intérêt général

- ✓ 12 jours consécutifs ou 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Toutes vos questions

Où vais-je habiter ?

Au sein d'une maisonnée dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou des centres de vacances.

Les filles et les garçons sont-ils séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

Tout seul ?

Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

Pourrai-je garder mon portable ?

Il est interdit la journée pendant les activités.

Comment serai-je habillé ?

Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

Comment commencera ma journée ?

La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante La Marseillaise.

Qui s'occupe des travaux courants du centre ?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

Quel encadrement ?

Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils sont en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

Que vais-je apprendre ?

Des activités pratiques et des mises en situation sont organisées autour de temps collectifs, comme l'initiation au Code de la route, la formation aux premiers secours, etc.

Et pour un jeune en situation de handicap ?

Le SNU est inclusif et universel. Des aménagements sont mis en place au cas par cas afin de permettre la participation de tous.



LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires. Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectuera une mission d'intérêt général.



Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.



Des exemples ?

Participation à l'animation dans une structure pour personnes âgées, contribution à un chantier de restauration du patrimoine, à l'organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.



Et après ?

La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.



Bonus

Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

Le Service National Universel (SNU)

L'engagement

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et d'entraide.

Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

DURÉE ?

De 3 mois à 1 an.

LES MISSIONS ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc., et concernent des secteurs très variés : la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

B – Les acteurs de la Défense

Trace : Le chef de l'Etat (en tant que chef des armées), le chef du gouvernement (en tant que responsable de la Défense Nationale) et ses ministres ainsi que les parlementaires (informés et consultés concernant tout engagement militaire) sont les acteurs à l'origine de tout engagement des armées dans un conflit. Mais la Défense nationale est aujourd'hui globale : elle concerne l'armée (défense militaire et renfort aux autres défenses) mais aussi les pompiers, la sécurité civile et la police (défense civile), les douanes (défense économique, contre les trafics) ou encore les ambassades et établissements scolaires français à l'étranger (défense culturelle, de la francophonie et des valeurs de la République). Par ailleurs, depuis 1997 et l'instauration d'une armée professionnelle, tous les citoyens doivent suivre un parcours de citoyenneté sensibilisant chacun aux enjeux de la Défense nationale au travers d'un enseignement scolaire, du recensement, de la journée défense et citoyenneté (JDC) concernant les filles et les garçons entre 16 et 18 ans et enfin du Service National Universel qui a vocation à la remplacer.

II – Les engagements internationaux de la France

A – L'intégration à une Défense européenne et internationale

La France, l'Union Européenne et la Défense

« Le traité de Maastricht entérina le premier le principe d'une politique étrangère et de sécurité commune...S'il était fait allusion à la perspective d'une politique de défense commune pouvant conduire, le moment venu, à une défense commune, ni les objectifs, ni les aspects militaires de la PESC n'étaient vraiment évoqués. C'est le traité d'Amsterdam, signé le 2 octobre 1997, qui a véritablement mis en place les instruments d'une politique européenne de sécurité et de défense...Avec le traité d'Amsterdam, l'Union s'est donnée le droit de mener des opérations militaires d'évacuation de ressortissants ainsi que de maintien, d'imposition ou de rétablissement de la paix...La PESD se résume, en l'état actuel des choses, à la possibilité pour l'Union européenne de participer à des opérations de maintien de la paix. Aussi louable soit-il, cet objectif ne correspond pas à la vision d'une Europe capable de peser de manière autonome, c'est-à-dire seule, sur l'évolution des grands enjeux géostratégiques. La raison tient au fait que les États membres, selon leur degré de proximité avec l'allié américain, ne partagent pas tous les mêmes ambitions pour l'Europe. Or, il s'agit là d'un frein réel à son approfondissement...Des oppositions peuvent même apparaître en cas de crise grave, comme l'a montré très clairement l'intervention en Irak d'une partie seulement des États de l'Union européenne. »

La France et l'OTAN

La France est l'un des membres fondateurs de l'OTAN. Elle a quitté la structure militaire intégrée en 1966, sous la présidence du général de Gaulle, tout en restant membre de l'Alliance. Elle y a ensuite disposé, à partir de 1996, d'un représentant au comité militaire. Elle participait ainsi à la planification opérationnelle, mais pas à celle de défense, mais pouvait prendre part aux autres activités de l'OTAN qui relèvent de la structure civile de cette organisation. Le 17 mars 2009, le parlement français a voté la réintégration du pays dans le commandement militaire intégré de l'organisation, réintégration avalisée au cours du sommet du soixantième anniversaire de l'OTAN qui s'est tenu à Strasbourg puis Kehl en avril 2009. Cette réintégration s'est traduite par le déploiement de quelque 800 militaires français (250 officiers, 550 sous-officiers et quelques hommes du rang) dans la quinzaine d'états-majors de la structure militaire de l'OTAN...La France continue de soutenir la création de Force de réaction rapide de l'OTAN (Nato Response Force, NRF), capable de déployer jusqu'à 21 000 hommes.

La France et l'ONU

La France a été l'un des membres fondateurs de l'ONU à sa création en 1945. Elle appartient au Conseil de sécurité et y détient un siège permanent comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine... Dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité, la France joue un rôle important en matière de désarmement... en 2009, elle participe à 10 des 16 OMP des Nations unies avec plus de 2500 casques bleus déployés sur le terrain... En qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, sa quote-part au budget des opérations de maintien de la paix (OMP) s'élève quant à elle à 7,55%.



Un casque bleu français
près de Sarajevo en ex-
Yougoslavie

<http://www.ecpad.fr>

<http://www.franceonu.org>

A – L'intégration à une Défense européenne et internationale

Trace : La France participe à la définition d'une défense et d'une sécurité internationale. Au sein de l'Union européenne, elle participe à la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) définie par le traité d'Amsterdam en 1997. La France est intégrée au commandement militaire de l'OTAN et à ses différents États-Majors. Enfin, elle est un membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU et les casques bleus français participent aux opérations de maintien de la paix dans de nombreux pays.

B – Les terrains d'intervention à l'étranger

Les opérations extérieures françaises

5. Déploiements opérationnels des forces armées françaises

PLUS DE 30 000 MILITAIRES FRANÇAIS ENGAGÉS

TERRITOIRE NATIONAL



13 000 MILITAIRES

FORCES DE SOUVERAINETÉ

- Antilles (FAA) : 1 000
- Guyane (FAG) : 2 100
- Mayotte/La Réunion (FAZSR) : 1 700
- Nouvelle-Calédonie (FANC) : 1 450
- Polynésie française (FAPF) : 900

7 150 MILITAIRES

FORCES DE PRÉSENCE

- Sénégal (EFS) : 350
- Côte d'Ivoire (FFCI) : 950
- Gabon (EFG) : 350
- Djibouti (FFDJ) : 1 450
- Émirats arabes unis (FFEAU) : 850

3 750 MILITAIRES



DISSUASION



BARKHANE



Mauritanie - Mali - Burkina Faso
Niger - Tchad

5 100 MILITAIRES

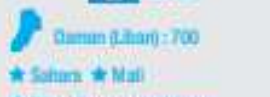
CHAMMAL



Syrie - Irak

600 MILITAIRES

ONU



Daman (Liban) : 700

- ★ Sahel
- ★ Mali
- ★ République centrafricaine
- ★ République démocratique du Congo

720 MILITAIRES

UE



- ★ République centrafricaine
- ★ EUFOR
- ★ European Union Training Mission
- ★ Alitalia
- ★ Alitalia
- ★ Mali
- ★ Iran

140 MILITAIRES

MISSIONS MARITIMES



- Atlantique Nord : 200
- Golfe arabo-persique (CTF 150, Agence) : 200
- Golfe de Guinée (Cayenne) : 150
- Jeune d'Arc : 600
- Groupe aéronaval
déployé en permanence : 3 000

4 150 MILITAIRES

OTAN



eAP : 100

Pays Baltes eFP : 300

400 MILITAIRES

L'intervention au Mali

11 janvier 2013 - Situation au Mali - Déclaration du Président de la République

Mesdames, Messieurs,

Le Mali fait face à une agression d'éléments terroristes, venant du Nord, dont le monde entier sait désormais la brutalité et le fanatisme.

Il en va donc, aujourd'hui, de l'existence même de cet État ami, le Mali, de la sécurité de sa population, et celle également de nos ressortissants. Ils sont 6000 là-bas.

J'ai, donc, au nom de la France, répondu à la demande d'aide du président du Mali appuyée par les pays africains de l'Ouest. En conséquence, les forces armées françaises ont apporté cet après-midi leur soutien aux unités maliennes pour lutter contre ces éléments terroristes.

Cette opération durera le temps nécessaire. J'informerai régulièrement les français sur son déroulement. Les ministres concernés, celui des Affaires étrangères en liaison avec les Nations Unies, car nous intervenons dans le cadre de la légalité internationale, comme le ministre de la Défense donneront également toutes les informations utiles à la population.

Enfin, le parlement sera saisi dès lundi.

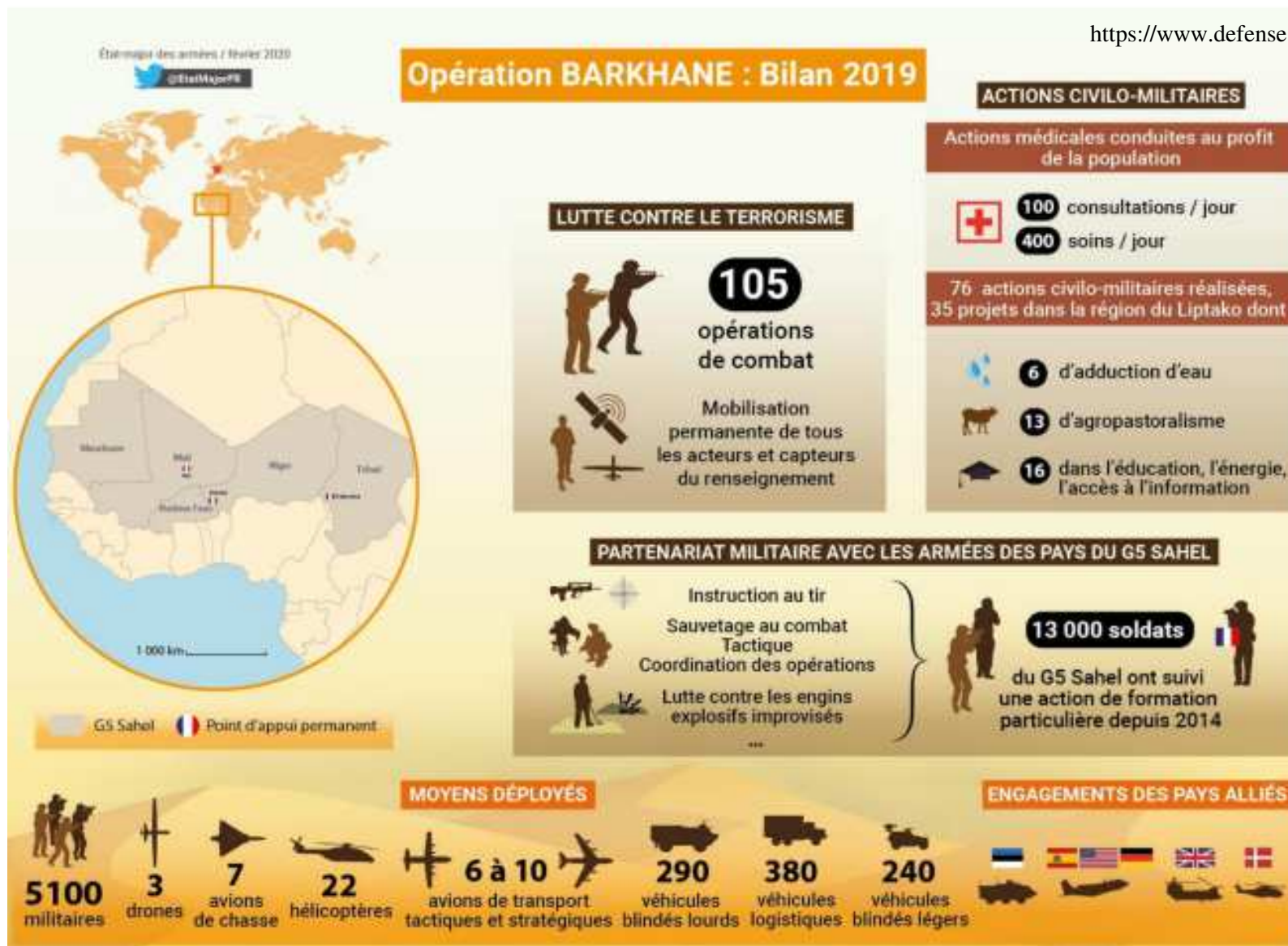
Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie.

Merci.

L'opération Barkhane

6. BILAN CHIFFRE DE L'ACTION DE BARKHANE

<https://www.defense.gouv.fr/>



Les missions humanitaires de l'armée française



[Vidéo](#)

B – Les terrains d'intervention à l'étranger

Trace : Au nom de la Défense de son territoire, de sa population, de ses ressortissants à l'étranger, de ses intérêts, de la sécurité internationale, de ses alliés et de ses valeurs, la France intervient sur de multiples terrains d'action dans le monde, dans des missions de maintien de la paix (Côte d'Ivoire depuis 2004 sous l'égide de l'ONU), dans des interventions armées (Mali 2013 avec accord de l'ONU puis opérations SERVAL et BARKHANE, frappes aériennes en Irak et en Syrie contre DAESH) ou encore dans des opérations humanitaires (Haïti 2011 suite à un séisme, Guinée 2015 contre le virus Ebola).